



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1

MOTION

Flexibilisation au niveau de la fiscalité

Luxembourg, le 19 décembre 2020

Dépôt : Laurent Mosar

Groupe politique CSV

P2s FF05 à FF07

La Chambre des Députés,

Vu la crise sanitaire actuelle qui continue à sévir,

Revu les plans de soutien et de relance de l'économie adoptés durant l'état de crise,

Considérant plus particulièrement le programme de stabilisation de l'économie,

Notant qu'il avait dans ce contexte e.a. été décidé d'accorder aux entreprises une annulation d'office des avances en matière d'impôt (IRC et ICC) pour les 2 premiers trimestres de 2020,

Que les entreprises avaient la faculté d'obtenir sur demande le report (sans intérêts) de l'impôt sur le revenu, de l'impôt commercial communal et de l'impôt sur la fortune,

Qu'il a été décidé de renoncer au recouvrement des dettes liées à la TVA et à la taxe d'abonnement,

Invite le Gouvernement,

à étudier un renouvellement des mesures décidées lors de la première vague de l'actuelle pandémie.

L. MOSAR

23, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg
Tél. (+352) 466 966-1 | Fax (+352) 22 02 30
www.chd.lu

Hansen Martine

Marc Spadetz

Leon Fleiter